



## Déclaration introductive du Conseil des gouverneurs de la BCE : L'analyse économique

À l'issue de la Déclaration introductive du 10 mars et des décisions de politique monétaires, Mario Draghi a détaillé l'analyse économique du Conseil des gouverneurs. Le président de la BCE a indiqué que les « données d'enquête les plus récentes font état d'une dynamique de la croissance plus faible que prévu au début de cette année. Dans les mois à venir, nous nous attendons à ce que la reprise économique se prolonge à un rythme modéré. La demande intérieure devrait être encore confortée par nos mesures de politique monétaire et leur incidence favorable sur les conditions de financement ainsi que par la poursuite des créations d'emplois à la faveur des réformes structurelles antérieures. [...] Ces perspectives ressortent globalement des projections macroéconomiques de mars 2016 établies par les services de la BCE pour la zone euro, qui tablent sur une hausse du PIB annuel en volume de 1,4 % en 2016, de 1,7 % en 2017 et de 1,8 % en 2018 ». En ce qui concerne l'inflation, pour Eurostat « la hausse annuelle de l'IPCH dans la zone euro s'est établie à -0,2 % en février 2016, après 0,3 % en janvier. L'ensemble des principales composantes de l'IPCH ont contribué à ce repli. Sur la base des cours actuels des contrats à terme sur l'énergie, l'inflation devrait demeurer négative dans les prochains mois et se redresser plus tard cette année. [...] Le Conseil des gouverneurs suivra attentivement les processus de fixation des prix et les évolutions salariales dans la zone euro et veillera particulièrement à ce que l'environnement actuel de faible inflation ne se traduise pas par des effets de second tour sur les processus de fixation des prix et des salaires. [...] En résumé, un recoupement des résultats de l'analyse économique avec les signaux provenant de l'analyse monétaire confirme la nécessité de renforcer les mesures de relance monétaire afin de garantir le retour, sans tarder, des taux d'inflation vers des niveaux inférieurs à 2 %, mais proches de 2 % ». »

La déclaration introductive complète : <https://www.ecb.europa.eu/press/pressconf/2016/html/is160310.fr.html>

## INFORMATIONS BANCAIRES ET FINANCIÈRES GÉNÉRALES

### Union européenne

#### BCE : Conseil des gouverneurs du 10 mars 2016

Lors de sa réunion du 10 mars 2016, le Conseil des gouverneurs a pris plusieurs mesures « [...] Premièrement, en ce qui concerne les taux d'intérêt directeurs de la BCE, nous avons décidé d'abaisser le taux d'intérêt des opérations principales de refinancement de l'Eurosystème de 5 points de base, à 0,00 %, et de réduire le taux d'intérêt de la facilité de prêt marginal de 5 points de base, à 0,25 %. Le taux de la facilité de dépôt a été abaissé de 10 points de base, à -0,40 %. Deuxièmement, nous avons décidé de porter les achats mensuels effectués dans le cadre de notre programme d'achats d'actifs de 60 milliards d'euros à l'heure actuelle à 80 milliards d'euros. [...] Nous avons également décidé de relever de 33 % à 50 % les limites des parts assignées aux émetteurs et aux émissions pour les achats de titres émis par des organisations internationales et des banques multilatérales de développement éligibles. Troisièmement, nous avons décidé d'inclure des obligations bien notées (investment grade) libellées en euros émises par des sociétés non bancaires établies dans la zone euro à la liste des actifs éligibles aux achats réguliers dans le cadre d'un nouveau programme d'achats de titres du secteur des entreprises. [...] Quatrièmement, nous avons décidé de lancer une nouvelle série de quatre opérations de refinancement à plus long terme ciblées (TLTRO II), à compter de juin 2016, toutes d'une durée de quatre ans. Ces nouvelles opérations accentueront l'orientation accommodante de la politique monétaire et renforceront la transmission de la politique monétaire en stimulant davantage les prêts bancaires à l'économie réelle. Les contreparties pourront emprunter jusqu'à 30 % du stock de prêts éligibles au 31 janvier 2016. Le taux d'intérêt appliqué dans le cadre des TLTRO II correspondra, pour la durée de chaque opération, au taux des opérations principales de refinancement de l'Eurosystème en cours au moment de la réalisation de l'opération. [...] En dernier lieu, le Conseil des gouverneurs [...] prévoit que les taux d'intérêt directeurs de la BCE resteront à leurs niveaux actuels ou à des niveaux plus bas sur une période prolongée, et bien au-delà de l'horizon fixé pour nos achats nets d'actifs. »

### Chômage

Dans la zone euro (ZE19), le taux de chômage corrigé des variations saisonnières s'est établi à 10,3 % en janvier 2016, en baisse par rapport au taux de 10,4 % enregistré en décembre 2015 et à celui de 11,3 % de janvier 2015. Il s'agit du taux le plus faible enregistré dans la zone euro depuis août 2011. Dans l'UE28, le taux de chômage s'est établi à 8,9 % en janvier 2016, en baisse par rapport au taux de 9,0 % enregistré en décembre 2015 et à celui de 9,8 % de janvier 2015. Il s'agit du taux le plus faible dans l'UE28 depuis mai 2009. Eurostat estime qu'en janvier 2016, 21,789 millions d'hommes et de femmes étaient au chômage dans l'UE28, dont 16,647 millions dans la zone euro. Par rapport à décembre 2015, le nombre de chômeurs a diminué de 163 000 dans l'UE28 et de 105 000 dans la zone euro. Comparé à janvier 2015, le chômage a baissé de 2,034 millions de personnes dans l'UE28 et de 1,445 million dans la zone euro.

### Publications au Journal Officiel

Décret n° 2016-285 du 9 mars 2016 relatif à la procédure simplifiée de recouvrement des petites créances

<https://www.legifrance.gouv.fr/affichTexte.do?cidTexte=JORFTEXT000032182760&categorieLien=id>

Rapport au Président de la République relatif à l'ordonnance n° 2016-131 du 10 février 2016 portant réforme du droit des contrats, du régime général et de la preuve des obligations

<https://www.legifrance.gouv.fr/affichTexte.do?cidTexte=JORFTEXT000032004539&categorieLien=id>

Ordonnance n° 2016-131 du 10 février 2016 portant réforme du droit des contrats, du régime général et de la preuve des obligations

<https://www.legifrance.gouv.fr/affichTexte.do?cidTexte=JORFTEXT000032004939&categorieLien=id>

# ACTIVITÉS DE L'INSTITUT ET SUIVI DE PLACE

## Publication : « Tableau de bord économique de la Guyane »

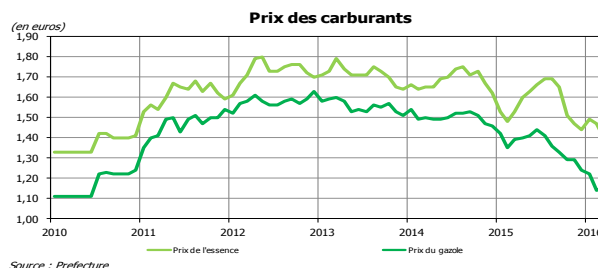
Publié dans le cadre du partenariat Cerom, le tableau de bord économique de la Guyane apporte une vision synthétique et rapide de l'évolution conjoncturelle du département au travers d'une sélection d'indicateurs macroéconomiques. Cette publication a été réformée et regroupe désormais près de 40 indicateurs économiques régionaux réunis autour de six grands thèmes : les principaux indicateurs macroéconomiques, la consommation, l'investissement, l'analyse sectorielle, l'analyse financière et la vulnérabilité des acteurs économiques. Le tableau de bord, également disponible en version anglaise et portugaise, est accessible chaque trimestre pour la Guyane comme pour l'ensemble des DOM sur le site du partenariat CEROM : [www.cerom-outremer.fr/guyane/](http://www.cerom-outremer.fr/guyane/).



## BRÈVES ÉCONOMIQUES ET FINANCIÈRES

### Carburants

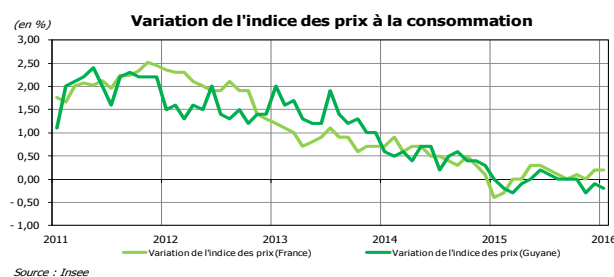
L'arrêté préfectoral établi, à compter du 1<sup>er</sup> mars 2016, le prix de vente au détail pour le gazole à 1,16 €/litre (+2 centimes) et à 1,40 €/litre pour l'essence (-7 centimes). Le prix de la bouteille de gaz est fixé à 19,65 € contre 19,18 € en février, soit une hausse de 47 centimes.



### Prix à la consommation

En janvier 2016, les prix à la consommation des ménages en Guyane sont en recul de 0,4 % (après +0,3 % pour le mois précédent). Cette baisse trouve son origine principalement dans celle des services (-0,9 %), en raison d'un retrait significatif sur le poste des services de transports (-13,2 %).

Sur un an, l'indice des prix en Guyane recule de 0,2 %. Les prix des produits manufacturés et de l'énergie ont diminué (respectivement de -0,9 % et -3,0 %) alors que ceux des services demeurent stables (+0,0 %) et ceux des produits de l'alimentation progressent de 1,1 %. En glissement annuel, l'inflation en Guyane passe en dessous des valeurs constatées en Guadeloupe (+0,1 %), en Martinique (+0,0 %), à la Réunion (+0,4 %) et en France hexagonale (+0,2 %).



### Visites ministérielles

La ministre des Affaires sociales et de la Santé, Mme Marisol Touraine était en déplacement en Guyane les 26 et 27 février. La visite du Centre hospitalier de l'Ouest guyanais (CHOG), du chantier du nouvel hôpital de Saint-Laurent du Maroni (lancé en 2013 pour un coût de 145 millions d'euros), du Centre hospitalier Andrée Rosemond (CHAR) de Cayenne ainsi que de l'Institut Pasteur, étaient au programme durant son déplacement. La ministre a également rencontré les professionnels de santé des deux hôpitaux, les agents de la CTG chargés de la lutte antivectorielle et les engagés du service civique. Son déplacement s'est achevé par l'inauguration du premier laboratoire de sécurité biologique de niveau 3+ dédié à la recherche sur les virus transmis par les moustiques. Par ailleurs, la ministre a annoncé que le CHAR bénéficiera d'une enveloppe de quatre millions d'euros en guise de soutien financier.

Le secrétaire d'État chargé de l'Enseignement supérieur et de la Recherche, Thierry Mandon était en déplacement en Guyane du 8 au 9 mars. Il a débuté son séjour par une visite des installations du Centre spatial guyanais (CSG). Il a également inauguré l'Université de Guyane et la nouvelle résidence étudiante, et s'est entretenu avec les étudiants et le corps enseignant. Son déplacement s'est achevé par la tenue d'une table ronde qui a rassemblé au sein de la CTG des représentants de l'IRD, du CNRS Guyane, du BRGM, du CIRAD, du CNES, de l'INSERM et de l'INRA, ainsi que le président de l'Université et plusieurs parlementaires, sur le sujet des liens entre la Recherche et les savoirs des peuples autochtones de Guyane.

### Exploitation aurifère

En 2015, par le biais des opérations Harpie, 4,3 kg d'or illégal ont été saisis. Selon le Parc Amazonien de Guyane, chaque année 15 000 mineurs clandestins en provenance du Brésil ou du Suriname font sortir illégalement du territoire près de neuf tonnes d'or, soit une quantité presque neuf fois plus importante que la production légale (1 à 2 tonnes par an).

Le 17 février dernier, à l'initiative des députés de Guyane Chantal Berthelot et Gabriel Serville, une table ronde a réuni à Paris plusieurs intervenants guyanais venus échanger sur l'impact social, environnemental et sécuritaire de l'orpaillage illégal dans le Parc amazonien. Plusieurs solutions ont été évoquées, parmi lesquelles l'amélioration de la coopération transfrontalière (renforcement des mesures judiciaires) et le développement d'un programme de traçabilité analytique de l'or (TAO). Par ailleurs, sur demande des parlementaires guyanais, le président de la Commission du développement durable et de l'aménagement du territoire de l'Assemblée nationale, Jean-Paul Chanteguet, s'est engagé à faire la demande d'une mission d'information parlementaire sur l'orpaillage illégal en Guyane.

En novembre 2015, la société Auplata, premier producteur d'or français coté en Bourse, a reçu une autorisation pour son projet d'unité industrielle de cyanuration sur la mine de Dieu merci. Le 2 mars, le conseil d'administration de la société, a donc rendu publique sa décision d'abandonner les techniques d'extraction par gravimétrie au profit de la production d'or par cyanuration. Ce nouveau procédé

permet de récupérer jusqu'à 95 % de l'or contenu dans le minerai contre 25 % à 30 % pour l'ancien. Ce changement entrainera des coûts sociaux importants, notamment la société prévoit de licencier 28 salariés en lien direct ou non avec la production gravimétrique primaire. Toutefois, elle envisage de créer une quarantaine de postes avec l'ouverture de l'usine d'ici fin 2017.

## Santé

Le 1<sup>er</sup> février dernier, l'Agence régionale de santé (ARS) a annoncé la fin du rappel obligatoire contre la fièvre jaune en vigueur depuis 1967. Désormais, les personnes vaccinées après l'âge de deux ans sont considérées comme protégées à vie, à l'exception des populations fragiles, des nourrissons et de certains personnels de laboratoire qui se verront administrer une seconde dose moins de 10 ans après la première. En ce qui concerne le vaccin contre la fièvre jaune, il n'y a aucun changement, il reste obligatoire pour les personnes résidentes en Guyane. En outre, toute personne qui se rend en Guyane et qui y séjourne plus de 12 heures doit fournir la preuve d'une vaccination datant au minimum de plus de dix jours.

## Spatial

Le 9 mars, le lanceur Ariane 5, pour son 229<sup>e</sup> lancement et deuxième de l'année, a mis en orbite avec succès depuis le Centre spatial guyanais (CSG), un satellite de télécommunications. Le satellite EUTELSAT 65 West A (6,6 tonnes) permettant à un plus grand nombre de foyers d'avoir accès aux chaînes numériques en haute définition, facilitera la connectivité des entreprises et développera les services d'accès à Internet en Amérique latine. Ce lancement signe le 71<sup>e</sup> succès consécutif pour le lanceur phare Ariane 5 depuis 2003 et conforte Arianespace sur son objectif de réaliser en 2016 jusqu'à 12 lancements, dont 8 vols d'Ariane 5.

# ACTUALITÉS RÉGIONALES

## Suriname

L'agence de notation financière internationale, Fitch Ratings, a revu à la baisse la notation du pays, celle-ci passe de BB- (avec perspectives stables) à B+ (avec perspectives négatives). Cette décision illustre l'ampleur de la crise économique qui touche le pays depuis plusieurs mois. En effet, le déficit du compte courant a atteint -11,7 % du PIB en raison de la faiblesse des investissements directs à l'étranger (IDE) entrants notamment dans le secteur minier, et de la baisse des réserves internationales (destinées à soutenir le taux de change). En 2015, le déficit public atteint -9 % du PIB, entraînant le passage de la dette publique de 12,8 % à 39,3 % du PIB. Cette même année, l'inflation a atteint 29,5 % résultant de la dévaluation de 21 % du dollar surinamais (SRD) en novembre. Les importations étant payées en dollar et le SRD étant dévalué, le pays connaît actuellement une pénurie de devises américaines. Cette pénurie a incité la Banque centrale surinamaïse à programmer une vente aux enchères hebdomadaire du dollar USD le 2 mars dernier. La suspension par le Parlement des enchères a eu en revanche pour effet l'augmentation brutale du taux de change (au marché noir à 6,50 SRD le dollar) et l'arrêt temporaire des importations de denrées alimentaires à l'initiative des commerçants les plus importants du pays. Depuis, le Parlement est revenu sur sa décision et la première vente aux enchères devrait avoir lieu le 22 mars prochain.

Par ailleurs, le gouvernement a sollicité l'aide financière du FMI pour soutenir son programme de réformes économiques en réponse à la chute du prix des matières premières qui affecte sévèrement l'économie du pays. Le gouvernement veut éviter le recours à une forte dévaluation du dollar SRD (l'une des préconisations du FMI), et préférerait se tourner vers les institutions financières étrangères en vue d'obtenir un prêt de 100 millions de dollars USD. La situation fait donc état d'une économie peu diversifiée, très dépendante de ses ressources naturelles (pétrole, or et aluminium). En 2016, la récession économique devrait se poursuivre avec un repli de 2 à 3 % du PIB.

En outre, le tarif de la carte touristique est fixé à 30 euros à compter du 15 mars 2016. L'augmentation à 90 euros annoncée le 1<sup>er</sup> mars dernier a été annulée par les autorités surinamaises. Avec un taux de change en hausse (au marché noir environ 6 SRD pour un euro) et la réévaluation plus modérée du tarif de la carte touristique (fixée finalement à 30 euros), le Suriname devrait rester une destination attractive pour les touristes guyanais.

# SUIVI INDICATEURS CHIFFRÉS

Les variations mensuelles et annuelles sont corrigées des variations saisonnières et de l'effet jours ouvrés (CVS-CJO)

	Sur le mois	Indicateurs	Données brutes	Var. mensuelle CVS	Var. sur un an CVS	Sources	
INDICATEURS MACROÉCONOMIQUES	PRIX	↓	Prix à la consommation (indice base 100 en 1998, avec tabac)	Janv-16 <b>99,7</b>	-[0,40%]	-[0,2 %]	Insee
		↓	Prix administré du litre d'essence	Mars-16 <b>1,40</b>	-[4,8%]	-[8,5%]	Préfecture/Dieccte
	MARCHÉ DU TRAVAIL INDICATEURS SOCIAUX	↓	Demandeurs d'emploi (DEFM A)	Janv-16 <b>22 900</b>	-[0,3%]	[0,9%]	Pôle emploi
		↓	Nombre de bénéficiaires du RSA (1)	Févr-16 <b>20 330</b>	-[2,0%]	[12,3%]	Caf
		↓	Prestations nettes versées (1)	Févr-16 <b>11,0 M€</b> Cumul 22,5 M€	-[4,2%]	[4,3%]	Caf
CONSOMMATION	↓	Importations de biens de consommation (BC) (2)	Déc-15 <b>14,9 M€</b> Cumul 176,1 M€	-3,3%	-10,2%	Douanes	
	↑	Ventes de véhicules neufs aux particuliers	Févr-16 <b>325</b> Cumul 634	4,6%	1,7% -3,0% 5,1%	Somafi	
INVESTISSEMENT	↑	Importations de biens d'équipement (BE) (2)	Déc-15 <b>36,9 M€</b> Cumul 386,2 M€	7,5%	0,9% -8,4%	Douanes	
	↓	Ventes de véhicules utilitaires	Févr-16 <b>60</b> Cumul 122	-5,2%	-10,3% 0,7%	Somafi	
COMMERCE EXTÉRIEUR	↓	Exportations (2)	Déc-15 <b>9,7 M€</b> Cumul 138,6 M€	-35,1%	-20,6% -23,7%	Douanes	
	↓	Importations (2)	Déc-15 <b>109,4 M€</b> Cumul 1 221,8 M€	-6,4%	-10,4% -15,1%	Douanes	
INDICATEURS SECTORIELS	SPATIAL		Tirs effectués Satellites lancés	Cumul à Mars-16 Cumul à Mars-16		1 tir à Mars-15 3 satellites	Arianespace
	BTP	↓	Ventes de ciment (hors filler, liant et big bag)	Févr-16 <b>8 852 tonnes</b> Cumul 17 350 tonnes	-7,7%	38,5% 47,9%	Ciments guyanais
	INDUSTRIE	↓	Exportations d'or en volume (2)	Déc-15 <b>115 kilos</b> Cumul 1197 kilos	-23,1%	-27,3% -7,4%	Douanes
		↓	Exportations d'or en valeur (2)	Déc-15 <b>3,3 M€</b> Cumul 37,6 M€	-26,9%	-31,9% -4,6%	Douanes
		↑	Cours de l'once d'or	Févr-16 <b>1 197,40 \$</b>	[9,2%]	[-2,6%]	London Bullion Market Assoc./AFD
	AGRICULTURE AGROALIMENTAIRE	↑	Exportations de crevettes (2)	Déc-15 <b>9 tonnes</b> Cumul 466 tonnes	52,3%	-14,1% 12,3%	Douanes
		↓	Exportations de poissons (2)	Déc-15 <b>74 tonnes</b> Cumul 1 367 tonnes	-14,1%	-13,2% 7,0%	Douanes
TOURISME	↑	Trafic de passagers (arrivées-départs-transits)	Déc-15 <b>40 902</b> Cumul 463 085	2,3%	1,7% 3,3%	CCIRG	

[Données non CVS]

(1) Mise en place du RSA début 2011, remplaçant le RMI. Données non CVS compte tenu du nombre trop faible d'observations.

(2) Données provisoires ; les résultats du commerce extérieur sont issus des statistiques douanières provisoires qui sont révisables pendant 2 ans.

## Taux directeurs de la Banque centrale européenne

	taux	date d'effet
Taux d'intérêt appliqué aux opérations principales de refinancement de l'Eurosystème	0,00%	16/03/2016
Taux de la facilité de prêt marginal	0,25%	16/03/2016
Taux de la facilité de dépôt	-0,40%	16/03/2016

### Taux d'intérêt légal 1er semestre 2016 - JORF du 27/12/2015

Créances de personnes physiques (Hors besoins professionnels) :	Taux de l'épargne réglementée (depuis le 01/02/16)					
	Livret A et bleu	LDD	LEP	PEL*	CEL*	
Autres cas :	4,54%	0,75%	0,75%	1,25%	1,50%	0,50%
	1,01%			* hors prime d'Etat		

### Taux d'intérêt fin de mois - EONIA

Taux d'intérêt fin de mois - EONIA				Taux d'intérêt fin de mois - EURIBOR			
Novembre	Décembre	Janvier	Février	1 mois	3 mois	6 mois	1 an
-0,1270%	-0,1270%	-0,2280%	-0,2270%	-0,2650%	-0,2050%	-0,1340%	0,0240%

### Taux moyen mensuel des emprunts d'Etat à long terme (TME)

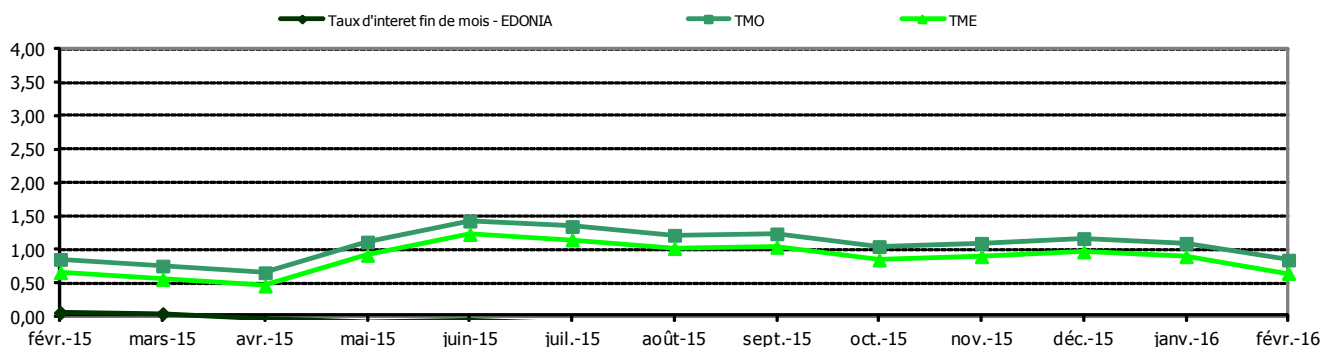
Taux moyen mensuel des emprunts d'Etat à long terme (TME)				Taux moyen mensuel des obligations d'Etat (TMO)			
Novembre	Décembre	Janvier	Février	Novembre	Décembre	Janvier	Février
0,90%	0,97%	0,90%	0,65%	1,10%	1,17%	1,10%	0,85%

### Taux de l'usure (seuils applicables au 1<sup>er</sup> janvier 2016)

Crédits aux particuliers	Seuils de l'usure	Prêts aux personnes morales n'ayant pas d'activité industrielles, commerciale, artisanale, agricole ou professionnelle non commerciale	Seuils de l'usure
<b>Prêts immobiliers</b>			
Prêts à taux fixe	3,96%	Prêts consentis en vue d'achats ou de ventes à tempérament	7,27%
Prêts à taux variable	3,64%	Prêts d'une durée supérieure à deux ans, à taux variable	2,83%
Prêts-relais	4,25%	Prêts d'une durée supérieure à deux ans, à taux fixe	3,36%
<b>Autres prêts</b>		Découverts en compte	13,43%
Prêts d'un montant inférieur ou égal à 3 000 euros	19,99%	Autres prêts d'une durée initiale inférieure ou égale à deux ans	2,56%
Prêts d'un montant compris entre 3 000 euros et 6 000 euros	13,25%	<b>Prêts aux personnes physiques agissant pour leurs besoins professionnels et aux personnes morales ayant une activité industrielle, commerciale, artisanale, agricole ou professionnelle non commerciale</b>	<b>Seuils de l'usure</b>
Prêts d'un montant supérieur à 6 000 euros	7,61%	Découverts en compte	13,43%

(1) Ces taux ne comprennent pas les éventuelles commissions sur le plus fort découvert du mois

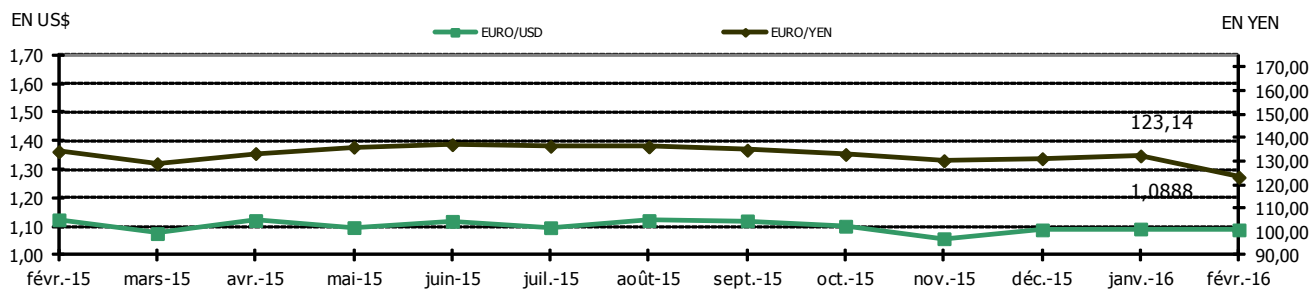
### Taux des marchés monétaires et obligataires



### Taux de change (dernier cours fin de mois)

EURO/USD (Etats-Unis)	1,0888	EURO/ZAR (Afrique du sud)	17,4563	EURO/SRD (Surinam)	4,348
EURO/JPY (Japon)	123,1400	EURO/BWP (Botswana)	12,3626	EURO/ANG (Ant. Néerl.)	1,9494
EURO/CAD (Canada)	1,4767	EURO/SCR (Seychelles)	15,5963	EURO/DOP (Rép. Dom.)	49,7101
EURO/GBP (Grande-Bretagne)	0,7858	EURO/MUR (Maurice)	39,1412	EURO/BBD (La Barbade)	2,1745
EURO/SGD (Singapour)	1,5325	EURO/BRL (Brésil)	4,3394	EURO/TTD (Trinité et Tobago)	7,1129
EURO/HKD (Hong-Kong)	8,4651	EURO/VEF (Vénézuéla)	6,8413	EURO/XPF (COM Pacifique)	119,33170
EURO/MGA (Madagascar)	3469,0068	EURO/XCD (Dominique)	2,9357	EURO/FC (Comores)	491,96775

### Evolution de l'euro sur 12 mois (dernier cours fin de mois)



### Taux de conversion irrévocables pour les 17 pays de la zone euro

<b>1 EURO =</b>	40,3399 BEF	6,55957 FRF	40,3399 LUF	200,482 PTE	15,6466 EEK
	1,95583 DEM	0,787564 IEP	2,20371 NLG	5,94573 FIM	
	166,386 ESP	1936,27 ITL	13,7603 ATS	340,750 GRD	
	239,640 SIT	0,585274 CYP	0,429300 MTL	30,1260 SKK	

Directeur de la publication : Hervé GONSARD - Responsable de la rédaction : Fabrice DUFRESNE

Editeur et Imprimeur : IEDOM - 8 rue Christophe COLOMB BP 2016 97306 Cayenne CEDEX

Achevé d'imprimer le 24 mars 2016 - Dépôt légal : mars 2016 - ISSN 1240-3814